

LE PARCOURS « OSE TES IDEES » en 2015-2016
Dispositifs de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) d'aide
aux Initiatives de jeunes en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale et
animé par la Ligue de l'Enseignement FOL du VAR

| | |
|--|--|
| | PROJET JEUNES « Ose tes idées 83 » |
| Public visé | 11 - 25 ans Résidents Varois/ quartiers prioritaires |
| Type de projet | Projet individuel ou collectif à destination des habitants ou en vue d'une amélioration de son cadre de vie |
| Objectif | Soutien de projets ponctuels nécessitant une réponse souple et rapide → Premier projets d'engagement des jeunes issus de quartiers prioritaires ou à destination d'un quartier prioritaire |
| Finalités | → rendre les jeunes acteurs de leur environnement proche par la promotion de l'autonomie et de leur responsabilisation en accompagnant financièrement leur projet → Développer les pratiques culturelles, sportives, scientifiques créatrices de lien social et de mieux vivre ensemble |
| Domaines d'action | Citoyenneté Culture / Sport Sciences / Environnement Humanitaire Solidarité |
| Montant de l'aide maximum | Prix départemental - 1 500 € maxi |
| Critères techniques et Appréciation | Envers le candidat : Degré d'initiative Motivation et implication Projet à destination d'un quartier prioritaire ou provenant d'un quartier prioritaire Par rapport au projet : Utilité sociale Faisabilité Impact local Prolongement / effet durable / transposable Cohérence des moyens mis en œuvre Bourse = 80% du montant total du budget |

LE PARCOURS « OSE TES IDEES » en 2015-2016
Dispositifs de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) d'aide
aux Initiatives de jeunes en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale et
animé par la Ligue de l'Enseignement FOL du VAR

| | |
|-------------------------------------|--|
| | PROJET JEUNES « Ose tes idées 83 » |
| Accompagnement en aval | Ligue de l'Enseignement FOL du VAR ou structure référente du jeune |
| Critères de non recevabilité | Projets d'études et de formation Projets de vacances et de loisirs personnels Projets de consommation d'activités sans retombées pour le quartier ou les habitants Projets de participation à des raids et des compétitions |
| Modalités d'attribution | Jury départemental bimestriel ou trimestriel environ → Attribution après étude du dossier et croisée des regards de chaque acteur composant le jury, vérification des critères et entretien avec le candidat |
| Composition du jury | 1 représentant DDCS, 1 représentant CAF, 1 représentant Ligue, 1 représentant d'une structure jeunesse (BIJ/CS/Pole jeunesse/salles de jeunes) |
| Parrainage | Pas d'obligation de partenariat, pour les majeurs Obligatoire pour les mineurs Soutien par un parrain facultatif → <i>Collectivité territoriale</i> → <i>Entreprise</i> → <i>Etablissement scolaire</i> → <i>Association</i> |
| Engagement du jeune | Engagement contractuel à utiliser le prix pour le projet primé Rapport d'activité à rendre obligatoirement dans l'année |
| Retrait des dossiers | Ligue de l'Enseignement FOL du VAR Correspondant - Merlin HICKS Tel : 04 94.24.72.96 Email : initiatives.jeunes@laligue83.org |